

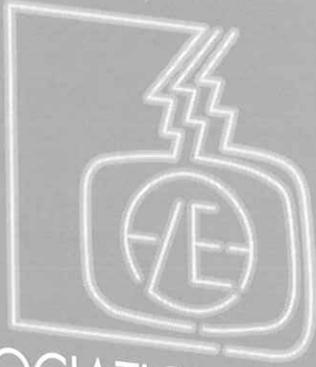
**ASBL Fondation JEAN BOETS**

**PANEL DE MIDI**  
**du 25 Mai 1992**

**Thème :**

**L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE,  
C'EST QUOI ?**

**n° 4**



L'ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE

DEPUIS  
1923

AU  
DU SERVICE  
PUBLIC

SOCIETE  
COOPERATIVE  
INTERCOMMUNALE  
95 RUE LOUVREX  
4000 LIEGE  
TEL. (041) 20 12 11

## ***L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, c'est QUOI ?***

***PANEL de MIDI N° 4  
du 25 Mai 1992***

L' A.S.B.L. FONDATION Jean BOETS poursuit sa campagne de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. Rappelons brièvement les trois axes de cette action :

1. établissement d'un bilan permanent de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
2. enrichissement du PARTENARIAT ECONOMIE-ENSEIGNEMENT
3. développement de la COOPERATION entre FORMATEURS

Parmi les activités organisées par la FONDATION Jean BOETS, il convient de citer les PANELS de MIDI. En effet, nous avons estimé qu'il fallait instaurer un dialogue suivi à propos de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE. Pour réaliser cet objectif, nous avons pensé que des PANELS de MIDI, mis sur pied régulièrement (3 ou 4 par an) pourraient faciliter la multiplication d'échanges de vues intéressants, relatifs à des questions d'actualité concernant l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Ces PANELS réunissent :

1. des personnalités représentant les milieux politiques et socio-économiques
2. des diplômés du TECHNIQUE qui occupent une situation professionnelle et sociale remarquable
3. des enseignants du TECHNIQUE
4. des délégués de la FONDATION Jean BOETS
5. des journalistes.

Ces PANELS sont dits de MIDI parce qu'ils se déroulent de 11 heures 30 à 15 heures.

Le **quatrième PANEL** et dernier du premier cycle 1991-92 s'est tenu le lundi 25 mai dernier dans les locaux de l'ASSOCIATION LIEGEOISE D'ELECTRICITE. Il convenait de répondre à l'importante question :

## L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, c'est quoi ?

Par ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, la FONDATION Jean BOETS veut entendre :

- l'enseignement secondaire technique et professionnel, toutes orientations d'études.
- l'enseignement supérieur de type long et de type court, couvrant les catégories suivantes : technique, agricole, économique, paramédicale, sociale, artistique, pédagogique.
- l'enseignement de promotion sociale.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE doit accueillir TOUS les JEUNES et TOUS les ADULTES, quels que soient leurs moyens et les conduire au maximum de leurs possibilités.

La SOCIETE d'AUJOURD'HUI doit donner à l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE tous les atouts qui lui permettront de réussir son énorme tâche sociale, afin de préparer une SOCIETE de DEMAIN plus juste, plus libre, plus efficace, plus démocratique, plus heureuse !

Faut-il rappeler que chaque PANEL de MIDI fait l'objet d'un dossier comportant :

- une note de synthèse des échanges de vues
- des documents susceptibles de servir la PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE.

Les coordonnées de 1000 personnalités ont été répertoriées dans un fichier; chacune d'elles reçoit le dossier ainsi composé.

De cette façon, les PANELS de MIDI permettront de créer progressivement une documentation sans cesse actualisée, tenant en haleine ces "1000" personnalités sélectionnées et garantissant, de cette façon, **un suivi permanent.**

**FONDATION Jean BOETS.**

**ASBL FONDATION Jean BOETS**

**IVe PANEL de MIDI  
25 Mai 1992**

**Thème : L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, c'est QUOI ?**



## COMPTE RENDU

Monsieur André GILLES, Président du Conseil d'Administration de l'Association Liégeoise d'Electricité, Echevin de l'Enseignement de la Ville de Seraing, préside le Panel.

M. GILLES ouvre la séance.

Il tient à féliciter M. BOETS pour l'initiative qu'il a prise de promouvoir l'enseignement technique.

Celui-ci a un besoin urgent d'être mieux connu.

Un problème se pose pour les parents quand leur enfant sort de l'enseignement primaire : que choisir ?

La plupart d'entre eux se dirigent vers l'enseignement général, car ils croient que c'est la seule filière pour accéder à l'enseignement supérieur.

Une meilleure information quant aux possibilités offertes par l'enseignement technique, pour amener un jeune, quel qu'il soit, vers toute forme d'étude, permettrait certainement de renverser cette tendance.

Monsieur Jean BOETS, Directeur Général Honoraire de l'Enseignement de la Province de Liège, Président Général de l'A.S.B.L. APRES.

Monsieur BOETS remercie

- Monsieur GILLES qui a accepté de patronner le Panel;
- Messieurs les Ministres LEBRUN et MATHOT, qui, étant empêchés, ont envoyé un représentant.
- Monsieur VANSANTVOORT, Directeur Général de l'A.L.E., pour l'aide importante qu'il accorde à la FONDATION Jean BOETS depuis sa création.
- Monsieur FAGNANT, Directeur Général de l'Enseignement de la Province de Liège, qui assure d'une manière permanente la promotion de l'A.S.B.L. Jean BOETS.
- Monsieur VLAEMINCK, Administrateur-délégué du Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS).

Jean BOETS présente alors les « anciens » diplômés de l'Enseignement Technique ayant particulièrement bien réussi dans leur vie professionnelle et sociale (voir les documents DG4 et DG5).

**Monsieur Ivan FAGNANT, Directeur Général de l'Enseignement de la Province de Liège.**

Monsieur FAGNANT constate que l'enseignement technique est frappé de dépeuplement.

A cela, il y a deux causes :

– dépeuplement de certains lieux géographiques où, auparavant, les industries étaient florissantes :

ex. : Herstal - Seraing - Verviers.

– promotion de l'enseignement général dans les années 80.

Les milieux industriels ont une part de responsabilité dans cette désaffectation.

Ex. : – en même temps que certaines entreprises sont en difficulté sur un plan économique, que le chômage augmente, que des restructurations avec pertes d'emplois sont réalisées, des fédérations patronales invitent les jeunes à se tourner vers l'enseignement technique.

– certains prônent le remplacement de l'enseignement technique au 3<sup>e</sup> degré (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années terminales) par la formation en alternance.

La Province de Liège, à l'initiative de M. Jean BOETS, a associé depuis très longtemps les cours techniques et les cours généraux. C'est ce qu'on a appelé les humanités techniques.

On a cru que l'enseignement rénové donnerait à cette complémentarité dans la formation un regain d'élan.

Mais ce type d'enseignement a subi des attaques violentes.

Or, la culture technique se retrouve partout.

L'enseignement universitaire, si souvent mis en évidence, en est un grand consommateur.

Actuellement, dans l'enseignement secondaire technique

– les sections de transition préparent à l'enseignement supérieur (sciences appliquées, sciences économiques, techniques).

– les sections de qualification, tout en ouvrant la porte à l'enseignement supérieur, forme des techniciens rapidement opérationnels dans les entreprises.

**Monsieur André GILLES.**

Le phénomène de dépeuplement sur les anciens sites industriels est une réalité.

La désaffectation pour l'enseignement technique découle de la crise économique.

D'abord, il faudrait générer de l'emploi pour qu'il y ait moins d'exclus.

Ensuite, en étant plus en adéquation avec le monde industriel, l'enseignement technique continuera à prouver qu'il peut amener un jeune à une fonction de cadre.

La technologie avance à pas de géant. L'école devrait pouvoir suivre cette évolution.

Les structures de l'enseignement technique sont complexes. Elles déroutent. C'est pourquoi, pour se sécuriser, de nombreux parents envoient leurs enfants dans le général, qui conduit à des positions sociales élevées.

Il faut convaincre qu'avec le technique, chacun, quel que soit son niveau, a sa place dans notre société.

**Monsieur Bauduin MILIS, représentant Monsieur le Ministre LEBRUN.**

Monsieur MILIS rappelle qu'il a fonctionné pendant 30 ans comme enseignant aux Aumôniers du Travail à Seraing.

**L'enseignement technique** : le produit est bon, mais on n'a pas su le vendre.

Le rénové n'a pas relancé le technique. On a multiplié les petites sections dans lesquelles on a retrouvé des gens qui n'avaient aucun esprit technique. C'est cet esprit qu'il faut donner avant tout aux jeunes. Dès lors, il ne sert à rien de multiplier les options. Il faut se tourner vers les entreprises pour leur demander leurs besoins non pas immédiats mais dans un délai raisonnable afin de permettre aux écoles de préparer les jeunes à satisfaire aux demandes.

**Monsieur Raymond COLLARD, Directeur général de la Chancellerie de la Région wallonne.**

Un problème qui se pose de plus en plus souvent, c'est que ce n'est pas dans notre région que l'on trouve les décideurs industriels.

La fonction de l'ouvrier a changé.

Les organisations syndicales devraient faire en sorte que ce statut soit revalorisé et que, aux yeux du grand public, il n'y ait plus de différence au sein d'une entreprise entre col bleu et col blanc.

**Monsieur Jean VANSANTVOORT, Directeur général de l'A.L.E.**

Il faut sensibiliser les parents à l'importance de ce type d'enseignement, leur expliquer clairement comment il est organisé et quels sont ses débouchés.

Ce sont eux qui décident pour leurs enfants.

La société actuelle a besoin de techniciens spécialisés et on n'en trouve pas.

**Monsieur Ivan FAGNANT.**

Monsieur J. BOETS devrait faire l'historique de l'enseignement technique depuis ses débuts jusqu'à nos jours.

De nombreuses contre-vérités circulent sur ce type d'enseignement.

**Monsieur Philibert CAYET, Président de la Fondation Jean BOETS.**

Avant, dès 12 ans, on décidait de son avenir.

Certains attendaient d'avoir 14 ans pour aller travailler.

D'autres désiraient apprendre un métier par la voie scolaire.

Actuellement, puisque l'école est obligatoire jusqu'à 18 ans, le choix est retardé.

Avant, la structure scolaire du technique était claire : A4 - A3 - A2.

Actuellement, la structure est compliquée; peu de jeunes s'y retrouvent.

Pour être un bon technicien, il faut être intelligent, instruit et aussi pouvoir exercer son métier valablement.

Malheureusement, ce dernier élément est moins facilement atteint car le nombre d'heures consacrées aux cours d'atelier diminue sans cesse.

**Monsieur Freddy GASPARD, Administrateur-délégué de la S.A. SEMO**

Malgré des salaires attractifs, on manque de techniciens spécialisés.

Pourquoi ?

Les parents ne sont pas bien informés quant aux débouchés des études techniques.

Les enseignants ne savent pas où en est le degré de technicité actuelle; le matériel utilisé dans les écoles est désuet.

Quant à la formation technique, la France et l'Allemagne sont en avance sur nous.

**Monsieur A. GILLES**

Il faudrait savoir quels seront les besoins réels, à long terme, des entreprises.

Ainsi, les écoles pourraient *essayer*, si on leur en donne les moyens, d'investir afin de se doter d'un matériel adéquat.

L'idéal serait d'établir une synergie entre écoles et entreprises. Celles-ci investiraient sur un plan matériel dans les établissements scolaires; ces derniers pourraient dès lors mieux répondre aux attentes des industries.

**Monsieur Freddy FOULON, Chef de Service Exploitation de l'A.L.E.**

Il faut lier technique et marketing (c'est le cas aux U.S.A.).

Ainsi, le grand public, par des moyens audio-visuels, par exemple, se rendra vraiment compte de ce qu'est le travail du technicien.

Avant, nos parents suivaient la progression de nos études et nous guidaient.

Actuellement, ce n'est plus le cas : le jeune est laissé à lui-même.

Dans le technique, les cours généraux avaient une grande importance. Les professeurs essayaient de sortir les jeunes du milieu socio-culturel "ouvrier" dans lequel ils vivaient.

Ainsi, ces jeunes n'avaient aucun complexe devant les étudiants de l'enseignement général.

Dans l'avenir, il y aura de moins en moins d'ouvriers, de moins en moins d'employés : il y aura surtout des techniciens.

Dès lors, il est important d'informer les parents de cette évolution. Et, pour leur enlever certaines angoisses, pourquoi ne pas simplifier la structure de l'enseignement technique ?

**Monsieur Roland BAMPS, Directeur de l'Ecole Polytechnique de Seraing**

La technique a une importance fondamentale. Dans notre société, maîtriser les techniques est une nécessité.

La dépopulation dans les écoles techniques s'explique par :

- un phénomène de dénatalité;
- certains discours des années 80 qui prônaient l'enseignement général;
- un désir des parents pour que leurs enfants aient un statut social élevé.

Les entreprises ne doivent pas exiger qu'un jeune, au sortir de l'école, soit immédiatement opérationnel.

Les établissements scolaires d'enseignement technique ne sont pas aussi démunis sur le plan matériel qu'on veut le faire croire. L'Ecole Polytechnique de Seraing, avec entre autres, ses machines à commandes numériques, en est un exemple.

Les industries devraient aussi s'efforcer de convaincre les gens que ce type d'étude offre de nombreuses possibilités d'emploi et est plus valorisant qu'il ne l'était auparavant.

***Monsieur Michel DARIMONT, professeur***

Les jeunes d'aujourd'hui ne sont pas plus "bêtes" qu'avant.

Mais, le nombre d'heures de cours a diminué tandis que la technologie avance à grands pas.

Donc, l'école, comme l'entreprise, est obligée d'aller très vite pour rester à la pointe du progrès.

L'entreprise doit être consciente que l'établissement scolaire donne avant tout une maturité technique; c'est à elle de prendre ensuite le relais dans la formation.

Le rénové a mis fin à la spécificité de l'enseignement technique.

De plus, l'équipement y était des plus rudimentaires.

La campagne effectuée actuellement par Fabrimétal pour la promotion de l'enseignement technique serait exemplaire si on y impliquait les enseignants.

Il est nécessaire d'expliquer au public que les études techniques ne se limitent pas à l'enseignement professionnel.

Il faut féliciter les enseignants qui font l'effort de se recycler dans les entreprises pour s'adapter aux nouvelles technologies.

Malheureusement, quand ils rentrent dans leur école, ils ne retrouvent pas le matériel de pointe sur lequel ils ont été recyclés.

***Monsieur Jean VANSANTVOORT***

Sur le plan matériel, il y a toujours eu un décalage entre école et entreprise.

Cela n'a pas empêché de former de bons techniciens.

Pourquoi ne serait-ce plus le cas aujourd'hui ?

La mentalité des gens a changé.

Avant, la discipline à l'école avait beaucoup d'importance.

Maintenant, l'enseignement technique a mauvaise réputation : c'est l'école du laisser-aller.

Le jeune peut tout faire et la démission des parents est une évidence.

Il faut rendre à cet enseignement son image de marque.

Ce ne doit pas être un enseignement de seconde zone.

Une bonne information doit être réalisée au niveau du primaire : un bon élève a sa place dans le technique.

**Monsieur Jean BOETS**

Pour tranquilliser les parents, il faut pouvoir répondre à cette question :

Est-il possible de maintenir dans une même enceinte scolaire :

– des faibles et des forts; des élèves faciles et des difficiles; des sections techniques et des sections professionnelles ?

**Monsieur Bauduin MILIS**

Cette question se pose également dans le général.

Mais on ne le dit pas.

Les médias sont toujours prêts à faire leur première page sur des fermetures dans des entreprises; jamais pour de l'embauche ou pour la recherche de personnel qualifié.

Les élèves sont comme leurs parents : ils "zappent". On essaye l'électricité, puis l'hôtellerie, puis la menuiserie...

On en est même à changer d'orientation selon la tête du professeur !!!

**Monsieur André GILLES**

Les choix doivent être les plus nombreux possibles.

Mais le jeune n'a pas reçu une formation suffisante qui lui permette de choisir convenablement sa voie.

La préparation au choix devrait se faire aussi au niveau familial.

On n'arrive à rien sans effort; il faut ramener cette notion dans le public.

**Monsieur Antoine ROOSEN, professeur à l'Université de Liège**

Nous sommes en train de jeter des pavés dans la mare.

Avec ce qui a été dit jusqu'à présent, on peut reconstruire le monde de l'enseignement.

Il y a un préjugé défavorable envers l'enseignement technique.

Il faut faire avec. Rien ne sert d'accuser l'autre.

Il faut aussi balayer devant sa porte.

Il faut réfléchir sur la finalité de l'enseignement, savoir ce que la société attend de celui-ci.

A-t-il fait tous les efforts pour s'adapter aux changements rapides de la société ?

C'est un leurre d'arriver à une adéquation totale entre une formation et les exigences d'un proposeur d'emploi.

Les changements sont tellement rapides qu'il est difficile de s'adapter; prévoir une fermeture d'entreprise et exiger une adaptation immédiate à une autre fonction exige une formation continuée.

L'enseignement est-il capable de la fournir ?

Celui-ci est habillé d'une longue et ancienne tradition dont il faudrait se débarrasser : les contenus des programmes scolaires et les méthodologies sont archaïques.

Pourquoi ne pas supprimer les notions d'enseignement "général, technique, professionnel...?"

Pourquoi ne pas parler d'enseignement des arts, de la technique...?

**Monsieur Raymond COLLARD**

Dans les régions motrices de l'économie occidentale, la technique engendre les progrès, qu'il soit social ou culturel. Les parents doivent pouvoir comprendre le système de l'enseignement.

Nous, nous devons amener nos responsables politiques à prendre conscience de la technologie.

La diminution des activités industrielles entraîne la régression du progrès, social et culturel.

**Monsieur Jean LOOSVELDT, Directeur de l'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale de Seraing, Président du Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale.**

Un nouveau décret vient de sortir concernant l'organisation de la promotion sociale. Le législateur a voulu apporter un maximum de souplesse dans ce type d'enseignement.

Actuellement, la structure de l'enseignement est complexe.

Elle est faite d'interdits : on ne dit pas comment arriver le plus vite et le mieux possible à l'objectif qu'on s'est fixé.

De nouveaux profils de formations apparaissent tous les mois. L'enseignement de plein exercice éprouve des difficultés à s'adapter à cette situation (organisation, reconnaissance de sections...).

Une plus grande liberté et un pouvoir de gestion attribués aux chefs d'établissement permettraient une adaptabilité plus rapide.

On a créé l'Enseignement à Horaire Réduit pour répondre à l'obligation scolaire.

Mais rien n'a été prévu pour organiser le complément aux 15 heures de cours obligatoires.

Qui retrouve-t-on dans l'enseignement technique ?

– les "ratés" du secondaire général;

– les démotivés.

Rarement ceux qui sont venus spontanément dans ce type d'enseignement.

Qui retrouve-t-on en promotion sociale ?

– ceux qui veulent satisfaire leur besoin de s'améliorer ou de se perfectionner;

– ceux qui, demandeurs d'emploi ou chômeurs de longue durée, essayent de s'en sortir.

Il est fondamental de revoir les structures de l'enseignement.

Il faut déplorer que, ce qui compte avant tout actuellement, ce sont "les chiffres" de population scolaire.

**Monsieur Roland BAMPS**

Il est essentiel de ne pas culpabiliser les enseignants dans le métier ingrat qu'ils exercent.

L'enseignement tel qu'il est doit être remis en question : revoir ses méthodes et ses finalités est indispensable.

**Monsieur Antoine ROOSEN**

Il ne faut pas critiquer l'enseignement.

C'est à lui de s'auto-évaluer.

**Monsieur Freddy FOULON**

Tout le monde ne deviendra pas universitaire.

A la Province de Liège, pour le recrutement de techniciens, le test d'embauche est constitué de notions globales de technicité.

Les PME également souhaiteraient trouver des gens ayant ce type de profil.

Des écoles devraient donner une formation pour atteindre cet objectif.

**Monsieur Georges DOBBELEER, Secrétaire CGSP de Liège.**

Ceux qui sortent de l'enseignement général n'ont reçu aucune initiation technique.

L'enseignement technique la fournit.

A 18 ans, ceux qui sortent du général auront des difficultés à suivre les cours de l'enseignement technique supérieur.

Ils éprouveront des difficultés à effectuer un choix d'étude car ils ne sauront pas exactement ce qui les attend.

A 12 ans, les enfants savent rarement ce qu'ils souhaitent comme formation.

Pourquoi ne pas retarder l'heure du choix en instaurant une école unique jusqu'au moment où le jeune aura choisi ?

Il serait souhaitable de briser la barrière entre le général et le technique, et pourquoi pas, par un système de collaboration.

**Monsieur André GILLES**

La meilleure solution est-elle de retarder le choix ?

Tant qu'on n'est pas confronté à une nécessité, on a tendance à se complaire dans sa situation.

La nature humaine fait souvent preuve d'inertie.

**Monsieur Laurent DEFRERE, professeur**

En 1960, les jeunes allaient à l'Ecole Technique de Seraing parce que c'était dans la logique des choses : les parents avaient leur emploi dans les industries avoisinantes et celles-ci avaient besoin de main d'œuvre.

L'école la leur fournissait.

L'avenir des enfants était donc assuré.

Tout cela formait un tout.

Puis, il y a eu la crise économique.

Les entreprises ont licencié une grande partie de leur personnel; l'emploi s'est fait plus rare.

Les perspectives d'embauche étaient devenues pratiquement nulles.

De nombreuses familles installées dans le bassin sérésien se sont déplacées géographiquement. Et l'Ecole Technique a été touchée par cette évolution : la population scolaire a considérablement diminué en nombre.

On constate, actuellement, que les élèves fréquentant l'établissement viennent de communes, de quartiers et d'horizons de plus en plus divers.

**Monsieur Jean LOOSVELDT**

L'enseignement technique a un public spécifique.

Un progrès viendra lorsqu'on donnera à l'école plus de souplesse et qu'elle pourra collaborer plus efficacement avec les entreprises.

L'enseignement technique coûte cher.

Les prises de décisions concernant la politique de l'enseignement sont prises ou noyautées par des gens favorables à l'enseignement général.

On porte peu d'intérêt à l'enseignement technique.

**Monsieur Marcel LECLERCQ, professeur**

Les outils dont les élèves de l'enseignement technique devront se servir dans 10 ans n'existent pas encore.

L'enseignant est obligé de suivre, vaille que vaille, l'évolution technologique.

Les élèves qui sortent du technique sont rarement sans emploi.

Il faudrait de meilleures passerelles entre le général et le technique.

L'enseignement général ne débouche sur aucune perspective immédiate d'emploi, ce qui n'est pas le cas du technique.

**Monsieur Philibert CAYET, Président de l'A.S.B.L. FONDATION Jean BOETS**

Avant, les entreprises avaient leurs propres écoles de formation. Celles-ci ont disparu.

Des septièmes années plus "pointues" sur le plan de la formation technique pourraient suppléer à cette disparition.

**Monsieur Ivan FAGNANT**

On a parlé à plusieurs reprises de changer l'école, de la rendre plus efficace afin de rendre les jeunes très performants.

Que faire alors des jeunes qui, pour l'une ou l'autre raison, ne sauront pas suivre une formation ayant cet objectif.

Les enseignants, qui eux sont sur le terrain, crient "au secours".

Un grand nombre de jeunes qui sont toujours sous l'obligation scolaire ne sont plus dans l'école : ils sont dans la rue.

Le quart monde se répand.

La société duale est en train de s'installer.

Actuellement, on regroupe les jeunes de tous niveaux, et quelles que soient leurs motivations, dans les mêmes locaux : élèves de transition, de qualification, du professionnel, du CEFA (enseignement à horaire réduit) vivent ensemble.

Est-ce en continuant de la sorte qu'on résoudra le problème ?

L'école technique a une mission : former les techniciens de demain.

Mais ceux qui ne le deviendront jamais, ils existent..

Et notre devoir est de s'en occuper.

La région liégeoise est privilégiée sur le plan géographique.

La demande en techniciens va aller en augmentant.

Les écoles techniques doivent redevenir ce qu'elles étaient auparavant : des établissements où l'on enseigne les techniques.

Une étape vient d'être franchie dans ce sens : les IPES (Instituts Provinciaux d'Enseignement Secondaire) s'appellent désormais, pour les secteurs industriels, Ecoles Polytechniques.

On parle d'une réforme de l'enseignement avec une nouvelle découpe dans la scolarité : 5-10 ans, 10-14 ans, 14-18 ans.

Cela n'est pas gênant.

Mais où se situeront les 10-14 ans : dans le primaire ? dans le secondaire ?

Et après cet âge, vers où diriger le jeune sans risque d'erreur ? Le général ? Le technique ?

Ce projet de réforme demande mûres réflexions et exigera un système d'évaluation rigoureux et fiable.

***Monsieur André GILLES***

L'enseignement technique a sa raison d'être.

Les réflexions émises doivent faire réfléchir chacun pour trouver les moyens de le promouvoir efficacement.

M. GILLES termine en remerciant les personnes présentes de leur participation au Panel de ce jour.

## EN GUISE de CONCLUSION...

### des THEMES à APPROFONDIR

#### a) Dès le début des années 70, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE fut déclaré "en PERIL".

En effet, avant les lois du 7 juillet 1970 (loi-cadre de l'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR) et du 19 juillet 1971 (loi-cadre de l'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE) et avant la restructuration du Ministère de l'Education nationale qui en a découlé, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE :

- constituait une *entité pédagogique*, groupant toutes les formes d'Enseignement technique supérieur, d'Enseignement technique et professionnel secondaire, d'Enseignement normal technique, d'Enseignement spécial et de promotion sociale,
- était géré par une seule *Administration*, la Direction générale de l'Enseignement technique,
- était animé par une seule *Inspection*, l'Inspection de l'Enseignement technique,
- relevait d'un seul conseil, le *Conseil Supérieur de l'Enseignement Technique*, instance paritaire réunissant les représentants des pouvoirs organisateurs ainsi que des organisations patronales et syndicales.

Après les lois et la restructuration susmentionnée, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

- subit un *démantèlement*,
- ne dispose plus d'une *ADMINISTRATION spécifique*, la Direction générale de l'Enseignement technique a été supprimée purement et simplement.

Ce qui était le Technique supérieur dépend de la Direction générale de l'Enseignement *supérieur*.

Ce qui était le Secondaire technique et professionnel dépend de la Direction générale de l'Enseignement *secondaire*.

Ce qui était la Promotion sociale et la Spécial dépend d'une troisième Direction générale. Devant cette évolution, les responsables de l'Enseignement technique ne peuvent cacher leur inquiétude.

En février 1973, ils créent un COMITE de DEFENSE et de PROMOTION de l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (en abrégé CODEPET), regroupant :

- la Fédération nationale de l'Enseignement technique catholique (FNETC),
- la Commission permanente de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS),
- l'Union des Villes et des Communes de Belgique (UVCB),
- des représentants de l'Enseignement de l'Etat.

Dès février 1974, le CODEPET met sur pied un colloque qui réunit 150 responsables de l'Enseignement technique; il est décidé d'organiser un colloque national.

Celui-ci se déroule en mars 1975 et réunit près de 7000 participants enthousiastes.

Les actes de ce colloque présentent un ensemble complet de résolutions qui précisent les revendications de l'Enseignement technique.

A cette occasion, cet enseignement a réaffirmé sa volonté de conserver son identité, son unité pédagogique, ses finalités propres; il ne veut céder ni à la "généralisation" ni à la "professionnalisation".

Les actions énergiques du CODEPET, l'extraordinaire succès du CONGRES NATIONAL ont permis d'enregistrer des résultats particulièrement réconfortants :

- le maintien de l'Inspection générale de l'Enseignement technique,
- la loi du 31 juillet 1975, dite de l'*omnivalence généralisée*, grâce à laquelle toutes les sections de l'Enseignement technique secondaire supérieur ont obtenu la même consécration que les sections correspondantes de l'Enseignement général,
- la loi du 18 février 1977 qui organise les Enseignements supérieurs technique et agricole de type long et les reconnaissent de *niveau universitaire*,
- en 1977, une relance de la *rénovation de l'Enseignement professionnel*,

— en 1979, la *rénovation de l'Enseignement de promotion sociale*.

**b) 20 ANS APRES,**

**dès le début des années 90, l'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE est à nouveau "en PERIL".**

Que faut-il faire ?... comme en 1970-75, agir autrement ?

Déjà, nous préparons un PANEL qui aura lieu l'année prochaine, sur le thème :

**"ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, ENSEIGNEMENT à PART ENTIERE"**

A vous la parole ! Rencontrez-nous, écrivez-nous !  
Vu l'urgence, la MOBILISATION GENERALE s'impose.

**4<sup>ème</sup> PANEL de MIDI du 25 mai 1992**  
**LISTE des PARTICIPANTS**

**1. GROUPE DES MANDATAIRES POLITIQUES ET DES REPRÉSENTANTS DES MONDES INDUSTRIELS ET SYNDICAUX**

COLLARD Raymond	Directeur général de la Chancellerie Région Wallonne Rue de Lexhy, 75 4220 JEMEPPE-SERAING
DOBBELEER Georges	Secrétaire CGSP Liège Rue Saint Gilles, 345/106 4000 LIEGE
GILLES André	Président du Conseil d'Administration de l'A.L.E. Echevin de l'Enseignement de Seraing Conseiller provincial Rue Léon Blum, 97 4101 JEMEPPE
M. le Ministre LEBRUN représenté par MILIS Bauduin	Attaché au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Aide à la Jeunesse et relations Internationales "ATRIUM" Rue du Noyer, 211 1040 BRUXELLES
MATHOT Guy représenté par NOEL Albert	responsable de la cellule sociale du Ministère des Affaires Intérieures
VANSANTVOORT Jean	Directeur général ALE Rue du Grand Air, 15 4052 CHAUDFONTAINE

VLAEMINCK Guy  
Rue des Halles, 13  
1000 BRUXELLES

Administrateur-Délégué du C.P.E.O.N.S.

2. GROUPE DES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, OCCUPANT UNE SITUATION PROFESSIONNELLE ENVIABLE.

BONHOMME Jean Marie  
rue du Tilleul, 7  
4210 OTEPPE

Comptable A.L.E.

COUNASSE Claude  
rue de la Station, 2  
4350 MOMALLE

Technicien spécialisé A.L.E.

DEREFAT René  
rue des Remparts, 53  
4620 FLERON

Chef d'atelier, attaché à la D.G. de l'E.P.L.

FAGNANT Jean-Claude  
rue Doux Fonds, 13  
4860 WEGNEZ

Chef de Bureau A.L.E.

FONTAINE Philippe  
rue Mâles Vignes, 36  
4530 ANTHEIT

Chef de Bureau A.L.E.

FOULON Freddy  
rue de la Collectivité, 31  
4420 MONTEGNEE

Chef de Service Exploitation A.L.E.

FRESON Jean-Claude  
rue Emile Zola, 15  
4100 SERAING

Technicien spécialisé A.L.E.

GASPARD Freddy  
Rue Renard, 325  
4100 SERAING

Administrateur-délégué de la S.A. SEMO

HOUBRECHTS José  
rue Malvoie, 51  
4040 HERSTAL

Chef de réseau A.L.E.

LEYSEN Omer  
rue Homvent, 71  
4040 HERSTAL

Chef de Bureau A.L.E.

VAN HOVE Roger  
Rue Floribert, 5  
4050 CHAUDFONTAINE

Chef de Service Exploitation A.L.E.

VERSYP Alain  
rue Tavalle, 61  
4400 FLEMALLE

Ingénieur A.L.E.

### 3. GROUPE DES ENSEIGNANTS

BAMPS Roland  
rue Colard Trouillet, 48  
4100 SERAING

Directeur de l'Ecole Polytechnique de Seraing

COLLIGNON Germaine  
rue du Commerce, 14  
4100 SERAING

Inspectrice de l'E.P.L.

DARIMONT Michel  
rue Loneux, 67  
4470 SAINT GEORGES S/MEUSE

Professeur

FAGNANT Ivan  
rue du Commerce, 14  
4100 SERAING

Directeur général de l'E.P.L.

LEIDINGER Willy  
rue du Commerce, 14  
4100 SERAING

Directeur général adjoint de l'E.P.L.

LOOSVELDT Jean  
rue Colard Trouillet, 48  
4100 SERAING

Directeur de l'IPEPS Seraing  
Président du Cons. Sup. de l'Ens.  
Promotion Sociale

MARTIN Guy  
rue du Commerce, 14  
4100 SERAING

Directeur général adjoint de l'E.P.L.

ROOSEN Antoine  
Boulevard du Rectorat, 5  
Bâtiment 12  
4000 LIEGE (Sart-Tilman)

Professeur à l'Université de Liège  
Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education

#### **4. GROUPE DE L'A.S.B.L. FONDATION JEAN BOETS ET DE L'A.S.B.L. APRES**

BOETS Jean  
rue Lavoisier, 22  
4100 SERAING

Directeur général honoraire de l'E.P.L.  
Président général de l'A.S.B.L. APRES

CAYET Philibert  
rue de Montegnée, 144  
4101 JEMEPPE

Président de la FONDATION J. BOETS

DANS Marcel  
Rue Nestor Royer, 49  
4367 CRISNEE

Trésorier général de l'A.S.B.L. APRES

DUVIVIER Eugène  
Rue des Aisemences, 29  
4100 SERAING

Trésorier de la FONDATION Jean BOETS

DANGOXHE Maurice  
Rue des Sapins, 58  
4100 SERAING

Directeur honoraire de l'ISIL  
Secrétaire général de l'A.S.B.L. APRES

HOREMANS Georges  
Rue de Rotheux, 329/35  
4100 SERAING

Professeur-Administrateur de  
l'A.S.B.L. APRES

JAMOULLE Arnold  
Rue C. Demblon, 28  
4432 ALLEUR

Vice-Président de l'A.S.B.L. APRES

LECLERCQ Marcel  
Rue Fond d'Or, 40  
4300 WAREMME

Président de la section RESSOURCES  
de l'A.S.B.L. APRES

## **5. GROUPE PRESSE**

Journal "La Meuse"  
Boulevard de la Sauvenière, 10  
4000 LIEGE

Journal "Le Soir"  
Rue de Bex, 15  
4000 LIEGE

Journal "La Wallonie"  
Rue de la Régence, 55  
4000 LIEGE

DETROZ Michel  
Professeur-Secrétaire de la  
FONDATION Jean BOETS

NANDRIN Joseph  
Responsable du S.A.V.